

## Madame, Monsieur, vous qui êtes salariés de Suez,

Je souhaite toujours agir en transparence et c'est la raison pour laquelle, avant même la réalisation des différentes étapes nécessaires, je souhaite m'adresser à vous directement car vous êtes naturellement concernés par le projet historique de rapprochement entre Suez et Veolia que nous souhaitons bâtir.

Les grands changements suscitent légitimement de grandes interrogations. Je prends ainsi solennellement, vis-à-vis de vous, les engagements suivants, et je serai à la disposition de vos représentants syndicaux s'ils souhaitaient m'auditionner pour pouvoir les détailler, dans le plein respect de la législation applicable.

Mon premier engagement est de préserver l'ensemble de vos emplois et de vos acquis sociaux. Cet engagement est valable aussi bien pour les salariés amenés à intégrer le nouveau groupe que pour ceux qui resteraient chez Suez Eau France. Nous créerons, par ailleurs, un comité paritaire avec des représentants de Suez et de Veolia, y compris des représentants des salariés, qui veillera à ce que cet engagement s'applique de la même manière pour les quelques autres activités que nous aurions à céder en application des règles de la concurrence. Ce comité sera chargé de vérifier le respect de quatre critères de sélection, qui s'appliqueront aux candidats à la reprise de ces activités :

- D'abord, justement, la garantie de l'emploi et de tous les avantages sociaux. Si cette condition n'est pas remplie d'emblée, la discussion n'ira pas plus loin.
- Ensuite, le projet industriel, c'est-à-dire la capacité à investir et à innover.
- Puis l'acceptabilité par les clients, et la capacité à développer une concurrence réelle et sérieuse sur le marché.
- Enfin, et seulement enfin, le prix.

Ce ne sont pas des paroles en l'air : vos collègues d'Osis, que nous accueillons chez Veolia, ont déjà publiquement confirmé que ces engagements étaient tenus. Je vous invite à en discuter avec eux si vous le souhaitez.

Cet engagement, je le prends avec d'autant plus de conviction que le projet que je vous propose est un projet de développement de nos activités réunies, qui nécessitera même de développer l'emploi et les compétences. Certainement pas de nous séparer de salariés, bien au contraire !

Pour les mêmes raisons, mon deuxième engagement est de céder le moins d'actifs possible. Pour satisfaire aux règles de la concurrence, nous aurons à céder environ quatre milliards d'euros d'actifs à l'échelle du nouveau groupe, c'est-à-dire moins que ce que Suez prévoit de céder à lui seul. Rien qu'au cours des derniers mois, ce sont déjà près de 15000 salariés de Suez qui ont changé d'actionnaire, au gré des cessions annoncées.

Mon troisième engagement est de bâtir un encadrement équilibré entre les dirigeants issus de Suez et de Veolia, depuis le management des différents pays jusqu'au comité exécutif du nouveau groupe. La sélection des profils sera faite avec un cabinet indépendant pour en garantir l'objectivité.

Madame, Monsieur, ces engagements sont sans précédent et sans équivalent dans des opérations comme celle que je propose. Parce que sans vous, ce projet n'aurait aucun sens.

En définitive, vous n'avez rien à perdre dans ce projet, et, ensemble, nous avons tout à y gagner !

**Antoine Frérot**

*Président-directeur général de Veolia*

